65e Année. — N° 90.

Le Numéro
10 CENTIMES

BUREAUX
ET RÉDACTION :
Roubaix, Grande-Rue, 71
Tourcoing, rue Carnot, 23

Abonnem. 3m. 6mois 1an
Belgique, Nord et Nord-Ouest. 6.» 16.50 30.»
France ..... 9.» 16.50 32.»
Union postale 15.» 26.»» 48.»

OUBLIER, C'EST TRAHIR — SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX

65e Année. — N° 90.

MARDI
30
MARS 1920

Les ANNONCES
et les ABONNEMENTS
sont reçus
71, Grande-Rue, Roubaix
23, rue Carnot, Tourcoing

Ultimatum aux troupes rouges en Allemagne. - Epouvantable cyclone à Chicago

A LA CHAMBRE

Les douzièmes provisoires pour le deuxième trimestre de 1920

Paris, 29 mars. — La séance est ouverte à 15 heures 10.

La Chambre discute le projet de loi, modifié par le Sénat, relatif à la réorganisation des bureaux de préfecture et sous-préfecture et à l'attribution d'un statut au personnel de ces services.

L'ensemble du projet est adopté.

La Chambre passe ensuite à la discussion d'un cahier de crédits sur l'exercice de 1919, portant ouverture de 176.812.276 frances et annulation de 29.797.100 francs.

L'ensemble de ce cahier de crédits est adopté.

La Chambre discute ensuite le projet portant ouverture sur l'exercice 1920 de crédits provisoires pour les mois d'avril, mai et juin 1920, et l'autorisation de percevoir pendant les mêmes mois les impôts du revenu public.

M. François-Marsal dit que le total des dépenses atteindra 50 milliards 52 millions, dont 22 milliards recouvrables par l'Allemagne.

Le ministre termine en affirmant qu'il ne doute pas que la situation s'améliorera rapidement.

Dans une courte intervention, M. Loucheur fait ensuite du même optimisme.

La suite du débat est renvoyée à mardi matin.

Séance levée à 19 heures.

M. Bidegaray demande aux cheminots d'être prêts pour le 1er mai

Paris, 29 mars. — Les cheminots de l'Est viennent de tenir un congrès où furent discutées longuement les responsabilités encourues, lors de la dernière grève, par le conseil fédéral.

Le syndicat de Nancy, estimant que la commission exécutive fédérale avait fait son devoir, présentait, hier, un ordre du jour de confiance, tout en exprimant le regret qu'il n'ait pas été tenu suffisamment compte de la « situation révolutionnaire et de l'évolution des esprits ».

Avant le scrutin, M. Bidegarray, secrétaire général, vient affirmer que les délégués fédéraux n'avaient en rien démérité, et que l'organisation sort plus forte que jamais de la dernière grève.

— La lutte ne fait que commencer, ajoute-t-il. La C.G.T. se réunit demain pour examiner la situation, donner des directives et prendre des décisions qu'il faudra accepter. Tenez-vous prêts pour le 1er mai. Il vous faudra sans doute quitter le travail et ne pas faire seulement la grève des bras croisés. Vous devrez alors exécuter les ordres de la C.G.T. et collaborer, si elle se prononce, à la révolution générale qui doit être réalisée au profit du prolétariat et non en faveur de la bourgeoisie, comme dans les précédentes révolutions.

L'auditoire applaudit beaucoup M. Bidegaray, et... l'on vote.

L'ordre du jour de Nancy est adopté par 17.262 voix, contre 12.290 et 3.967 abstentions.

LA CHASSE AUX BANDITS DES AUBRAIS

Une nouvelle scène tragique

UN MORT, UN BLESSÉ

La troisième et dernière scène du drame des Aubrais n'a pas tardé : il y a eu encore un mort et un blessé, — les deux bandits qui, à la barricade d'Arthenay, avaient réussi à prendre la fuite à travers champs.

Après le premier drame, la voiture des bandits était mise en marche par un chauffeur volontaire ; cinq gendarmes — trois d'Orléans et deux d'Arthenay — montaient dans l'auto et la chasse à l'homme commença sans perdre une minute.

A la nuit, ils arrivèrent à Pérauville, où les fuyards se trouvaient dans une auberge.

LA BANDE DE MALFAITEURS

Tous les membres de la bande tragique des Aubrais habitaient Paris. Voici les renseignements précis recueillis sur eux :

Georges Kiffer, né le 16 octobre 1877, à Sotteville-les-Rouen, habite rue Ordener, 130. Il est marié.

Jean-Gaston Rouchy, né le 14 juin 1895 à Libourne (Gironde), se dit comptable; il habite Montmartre.

Rouchy, blessé d'une balle à la cuisse, à l'auberge de Machelainville, est soigné à la prison d'Orléans.

Rouchy, pendant la guerre, était quartier-maître à la première escadrille d'aviation maritime, au Havre; il habitait avant la mobilisation à Brest, rue de Keravel, 9.

Il déserta le 1 9septembre 1913 et fut arrêté à Cherbourg le 22 février 1919. Mais alors qu'on le conduisait chez le rapporteur du conseil de guerre, il s'échappa.

Charles Groult, celui qui a été tué à Arthenay, avait 29 ans. Il était né à Saint-Denis, où son père est bijoutier, rue du Port, 9. Il a travaillé comme ajusteur aux établissements Hotchkiss, à Saint-Denis.

Il avait été condamné à quatre mois de prison pour complicité de vol par recel, le 14 mai 1918, à Lyon.

Groult était venu habiter, le 12 juillet 1919, rue de Chartres, 40, dans un hôtel où il payait 90 francs par mois.

Il parlait peu et recevait peu de visites.

Il partit le 27 mars, en donnant congé de sa chambre.

Le second bandit tué, Henri, dit Louis Bonnet, n'est pas encore identifié.

LE DRAME

Les gendarmes font irruption ; les deux bandits sont attablés.

— Haut les mains ! ordonnent les gendarmes.

D'un bond, les misérables sont debout ; prestement, l'un d'eux s'est armé d'un browning. Un gendarme s'élance avec l'intention de lui arracher son arme et de l'arrêter; il le frappe avec la crosse de son revolver ; le bandit se dégage et tire sans atteindre personne. Un coup de feu répond immédiatement ; il est mortel celui-ci : le bandit a reçu en pleine poitrine la décharge ; il s'écroule lourdement.

Cependant, son compagnon tente le coup classique de l'obscurité, à la faveur de laquelle il pourra peut-être prendre le large ; il veut renverser la table sur laquelle se trouve la lampe fumeuse qui éclaire le débit. Sa manœuvre est déjouée. Les gendarmes se précipitent, une lutte s'engage, le bandit se défend en désespéré, car il se sent inévitablement perdu ; alors, il fait, lui aussi, usage de son browning. D'un coup de revolver, un gendarme lui brise la jambe ; dès lors l'arrestation est opérée sans résistance.

Le drame est fini. Deux des bandits ont été tués, un blessé et le chauffeur Kiffer sous les verrous. Malheureusement, une victime à déplorer : M. Lemaire, chef du bureau du mouvement de la Compagnie d'Orléans, tué aux Aubrais, dans les circonstances déjà relatées.

Les Evénements d'Allemagne

UN ULTIMATUM du Gouvernement AUX TROUPES ROUGES

Berlin, 29 mars. — Le Gouvernement d'Empire a adressé aux troupes bolchevistes dans le bassin de la Ruhr un ultimatum, où il exige, que pour le 30 mars, à midi, la sécurité soit garantie par le commandant militaire Watter, de Munster, et que les conditions suivantes soient acceptées et exécutées :

1. Reconnaissance sans restriction de l'autorité constitutionnelle de l'Etat; 2. réintégration des membres de l'administration publique qui ne sont pas impliqués dans le coup d'Etat Kapp-Luttwitz; 3. dissolution immédiate de l'armée Rouge; 4. désarmement complet de la population y compris les gardes civiles; 5. mise en liberté immédiate des prisonniers.

La déclaration ministérielle du nouveau Gouvernement à l'Assemblée nationale

Berlin, 29 mars. — Le nouveau gouvernement d'Empire, s'est présenté, lundi matin, devant l'Assemblée nationale. Au cours de la déclaration ministérielle, le chancelier M. Muller a traité la question des rapports entre l'Allemagne et la France. Il a également tenu l'Assemblée au courant des négociations engagées, afin de pouvoir disposer de troupes plus considérables dans le bassin de la Ruhr.

Le chancelier a terminé en déclarant que par une loyale exécution du traité de paix, l'Allemagne veut, en politique étrangère, créer une atmosphère de confiance et une communauté entre les peuples : « Nous voulons dit-il, rompre en politique avec les moyens belliqueux.

UN VIOLENT CYCLONE S'ABAT SUR CHICAGO

Morts et blessés. — Dégâts importants

New-York, 28 mars. — Un terrible cyclone s'est abattu sur la ville vers la fin de l'après-midi de dimanche.

Des centaines de maisons ont été littéralement balayées par la tornade.

Vingt morts seulement et cinq cents blessés ont été jusqu'ici, retirés des décombres.

Les recherches continuent. Le nombre des victimes serait excessivement élevé.

Les Impôts et les Régions libérées

La Commission des Finances accepte l'amendement Grousseau

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que la Commission des finances de la Chambre vient d'accepter l'amendement de M. Grousseau, et de trente-trois de ses collègues, d'après lequel les contribuables des régions libérées, pour les déclarations qu'ils ont à faire en ce qui concerne les impôts sur les revenus et la taxe sur les bénéfices de guerre, obtiendraient un nouveau délai jusqu'au 31 juillet 1920.

Il paraît à peu près certain que la Chambre, suivant les indications de sa Commission des finances, acceptera l'amendement dont il s'agit. Nous voulons alors espérer que le gouvernement profitera de ces quatre mois pour apporter un texte définitif réglant le statut financier des régions libérées.

LES QUOTIDIENNES

LE FILM VÉCU

Ceux qui suivent habituellement, du premier au quarante-deuxième épisode, toutes les histoires de brigands qui se déroulent sur l'écran, dans les salles de spectacles, ont dû faire cette réflexion en lisant dans les journaux les extraordinaires détails du « drame des Aubrais » : « Mais, c'est du cinéma tout pur ! »

Oui, vraiment, il est fâcheux pour les amateurs de scènes policières et d'émotions fortes et malsaines, qu'on n'ait pas « tourné » la tragique randonnée. Jamais, l'imagination la plus hardie du plus fécond de nos fabricants de scénarios n'a trouvé pareilles situations pathétiques. Quel magnifique film vécu! Tous les éléments de succès s'y trouvent réunis : bandits en autos, lutte au revolver, poursuite des gendarmes, locomotive contre voiturette, capture d'un bandit, tués, blessés, etc.

J'ignore si les malfaiteurs qui ont cherché à renouveler les exploits de Bonnot étaient des habitués de cinéma et s'ils se sont inspirés des films sensationnels qui font les délices de la foule, mais il at certain que leurs procédés, leurs méthodes, se retrouvent dans la plupart des films qui intoxiquent la mentalité populaire.

Le banditisme en auto, c'est, si je puis employer cette expression, le pain quotidien du cinéma ? Il n'y a guère de roman-ciné un peu mouvementé qui ne possède son épisode automobile, et il ne faut pas s'étonner outre mesure si, dans la colonne des faits-divers, les journaux rapportent presque journellement des essais de mise en pratique des leçons très impressionnantes données sur l'écran.

L'influence désastreuse du mauvais cinéma sur les mœurs est trop évidente. Ce qui est beaucoup moins clair, c'est la réaction de la société contre un danger qui grandit avec la diffusion de ce genre de spectacle. Les quelques mesures isolées prises pour préserver l'enfance de ce mal réel ne peuvent avoir qu'une efficacité douteuse. C'est par une mesure d'ensemble, une mesure générale, qu'il faudrait empêcher la continuation d'un enseignement du crime par l'image.

Et puis, avant toute autre chose, il est nécessaire de défendre le cinéma contre les exploiteurs des plus basses passions humaines. Si on les laissait faire, ils finiraient par tuer une merveilleuse invention et une intéressante industrie. Tous les honnêtes gens doivent se liguer pour que le cinéma, qui peut être un superbe moyen d'éducation et de saine distraction, ne reste pas une école d'immoralité.

Maurice Ambert.

La Grève générale dans la Région de Roubaix-Tourcoing

Toute l'Industrie arrêtée

Les grévistes s'opposent à la circulation des tramways et autos, au déchargement de la viande. - L'éclairage et le chauffage feront-ils complètement défaut ?

L'ENTREVUE AU MINISTÈRE DU TRAVAIL VERS UN ARBITRAGE ?

L'animation fut grande, lundi dès le début de la matinée, surtout vers le centre et les artères menant à la Paix. Aux 30.000 grévistes du textile, sont venus s'ajouter 10.000 grévistes des autres corporations que la grève générale entraîne dans le mouvement.

Les tramways des différentes compagnies assuraient le service comme en temps normal.

Les incidents de l'après-midi

TRAMWAYS ET AUTOS

Vers 10 heures et demie, différents groupes descendus du Boulevard de Belfort, vinrent se placer Place de la Liberté et Grande-Place et obligèrent les voyageurs à descendre et invitèrent les employés à rentrer leurs voitures au dépôt.

Les tramways Mongy et ceux de la compagnie de Lille subirent le même sort.

LES OUVRIERS D'UNE MINOTERIE DEBAUCHES

Des grévistes se rendirent aussi à la Minoterie Courouble, boulevard de Beaurepaire, et débauchèrent les ouvriers, malgré les ordres donnés par les syndicats, lors de la décision de la Grève Générale samedi soir.

Rue Turgot, des employés des P. T. T. étaient occupés à placer des lignes téléphoniques, quand arrivèrent des grévistes, les obligeant à descendre. Ils brisèrent même une échelle.

DENRÉES PILLÉES

Certains profitèrent des circonstances pour s'approprier des denrées. Ainsi, un garçon boucher, de la Place des Halles, allait livrer de la viande à la clientèle, quand il fut entouré par des meneurs qui, après lui avoir enjoint de quitter le travail, délestèrent le porteur de la marchandise.

Plus tard, la chasse fut donnée aux automobilistes, qui durent même parfois exhiber leurs papiers. Certains virent leur chargement jeté sur la chaussée.

Puis ce fut les cochers de fiacres et les chauffeurs de taxis qu'on obligea à quitter la Place.

LES EMPLOYÉS DE MAIRIE DANS LE MOUVEMENT

A la Mairie, les employés des divers services, ne se sont pas présentés à l'ouverture des bureaux. Seuls, ont été ouverts jusque midi ceux de l'Etat-Civil.

Quelques boulangers, dont le stock de farine touchait à sa fin, s'étaient rendus au bureau du ravitaillement afin d'avoir la matière nécessaire qui manquait pour la fabrication du pain; ils se trouvèrent devant porte de bois.

Nous savons d'autre part, que les employés de Mairie syndiqués, ont laissé le salaire d'une journée au profit des grévistes du textile.

LE DÉCHARGEMENT DE LA VIANDE INTERDIT

Encore un fait contraire à ce qui avait été ordonné : A la gare annexe, quelques meneurs s'opposèrent au déchargement d'un wagon de viande frigorifiée.

Les incidents de la matinée

Ils furent beaucoup moins nombreux. La chasse aux autos continua comme durant la matinée.

Rue de la Fosse-aux-Chênes, et rue de la Redoute, un groupe de jeunes grévistes se rendirent à deux tissages différents et obligèrent les quelques ouvriers qui y travaillaient à quitter le travail.

LE BUREAU DE SECOURS EN GREVE

Au bureau des Secours de Chômage, Grande-Rue, les quarante employés environ, qui y sont occupés, ont quitté le travail. On espère que le service fonctionnera quand même aujourd'hui.

De-ci de-là, quelques groupes prirent à parti des ouvriers qui, malgré la grève, avaient continué à travailler, mais aucune scène de violence ne survint.

ROUBAIX SANS GAZ

L'usine à gaz a dû, elle aussi, arrêter au grand mécontentement des ménagères qui, par suite de la crise de charbon, étaient très heureuses de pouvoir cuire les aliments sur les réchauds.

ET L'ELECTRICITÉ

Les ouvriers de l'Energie Electrique du Nord de la France, à Wasquehal, ont quitté le travail lundi matin. A la demande du Préfet, quelques chauffeurs sont demeurés pour entretenir les feux, de même qu'à l'usine à gaz de Wasquehal.

A LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS

Nous recevons la communication suivante :

Avis au public. — Devant l'attitude menaçante des grévistes qui ont obligé les voyageurs à quitter les voitures, et engagé les wattmen à regagner leurs dépôts, les agents de la Compagnie se sont vus dans l'impossibilité de continuer leur service; toutes les voitures sont rentrées au dépôt vers 11 heures 30; elles sortiront quand les wattmen se trouveront suffisamment protégés pour reprendre la marche normale de l'exploitation.

L'ENTREVUE

Répondant à la convocation qui leur avait été adressée par M. Jourdain, ministre du Travail, en vue d'une entrevue avec les membres du Consortium, deux délégués des Syndicats textiles se sont rendus lundi à Paris. Ce sont : MM. Henri Lefebvre et Delvinquière.

L'entrevue au Ministère du Travail

LES DÉLÉGUÉS EXAMINERONT UNE PROPOSITION D'ARBITRAGE AUJOURD'HUI MARDI

Sur l'entrevue qui eut lieu lundi à 18 heures au Ministère du Travail, nous avons reçu plusieurs communications.

Un de nos correspondants particuliers nous téléphone :

« Après une discussion qui, en présence du Ministre du Travail, a duré plus de quatre heures, il a été reconnu de part et d'autre que les patrons avaient loyalement respecté leurs engagements. Les délégués patronaux ont nettement déclaré qu'ils avaient conscience d'avoir fait tout leur devoir et ne pouvaient faire davantage.

» Toute conciliation ayant paru impossible, le Ministre a néanmoins proposé son arbitrage.

» Les délégués patronaux ayant fait connaître qu'ils n'étaient pas mandatés pour accepter aucune proposition de ce genre, il a **été alors convenu que les délégués patronaux et ouvriers reviendraient demain mardi, à 4 heures, devant le Ministre, pour examiner le texte d'une proposition d'arbitrage ministériel, que les uns et les autres s'engageraient simplement à soumettre à leurs Syndicats respectifs, SOUS CONDITION PRÉALABLE DE LA REPRISE IMMÉDIATE DU TRAVAIL. »**

D'autre part, voici le communiqué qui nous est transmis par l'Agence Havas :

« M. Jourdain, ministre du travail, a reçu lundi soir, les représentants patronaux du « Consortium de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing » et les délégués des syndicats ouvriers, adhérents à la C. G. T., accompagnés des secrétaires fédéraux de la corporation.

» Les délégués ouvriers et patronaux ont fait connaître au ministre l'état actuel du conflit.

» Après une longue discussion, il a été convenu que les délégués se réuniraient à nouveau mardi à 16 heures au Ministère du Travail pour discuter un projet de compromis d'arbitrage. Il a été entendu que, si les deux parties se mettaient d'accord sur les termes de ce compromis, le travail serait repris immédiatement, en attendant la décision de l'arbitrage.

» Le Ministre du Travail a reçu ensuite les représentant de l'Union des syndicats libres de Roubaix-Tourcoing, et leur a exposé l'état actuel des pourparlers. Les délégués ouvriers ont exposé au ministre l'état du conflit de l'industrie textile du Nord, ainsi que leurs revendications.

» Les représentants patronaux ont fait connaître ensuite à M. Jourdain leurs propositions, qui comportent une augmentation générale des salaires, d'après le coefficient déterminé par la commission chargée d'estimer le coût de la vie.

» Les délégués ouvriers ont fait alors observer que les salaires de 1914 étaient déjà manifestement insuffisants à l'époque et ne pouvaient en conséquence être pris actuellement comme bases pour les majorations proposées ».

A WATTRELOS

La première journée de grève générale s'est déroulée dans le calme ; aucun rassemblement n'a été constaté ; tout se passe sans incident. Seul le nombre des promeneurs s'est accru.

Aux 2.500 grévistes touchés par la grève du textile, s'ajoute un millier d'ouvriers de corporations diverses qui ont cessé le travail, ce qui porte le nombre total de grévistes à 3.500 pour Wattrelos.

DANS LE CANTON DE LANNOY

Les ouvriers des petites usines de mécaniciens, de blanchissage, des ateliers de peinture, brasseries, etc., se sont mis en grève lundi matin. Vers 11 heures, un groupe d'environ 200 grévistes s'est rendu à Willems, pour débaucher les 93 ouvriers de la Société anonyme de Tissage. Ceux-ci ont alors quitté l'usine. Les grévistes se sont rendus ensuite à Tressin, où ils ont également fait cesser le travail des 50 ouvriers du tissage Thieffry, et de là à Chéreng, où ils ont obligé les ouvriers à faire cause commune avec eux. On ne signale pas d'autre incident.

A CROIX-WASQUEHAL

L'arrêt du travail dans les différentes corporations s'est produit sans aucun incident.

La journée s'est déroulée dans le calme.

A RONCQ ET HALLUIN

Toutes les usines, manufactures, maçonneries, poteries, etc., se sont mises en grève hier matin. L'ordre de grève ayant été lancé vers huit heures, les ouvriers se sont réunis à leurs syndicats respectifs. On remarque une certaine animation dans ces deux villes.

A TOURCOING

Le chômage est complet à Tourcoing, dans toutes les industries. On compte ici actuellement 35.000 ouvriers en grève, chiffre officiel se dénombrant comme suit : Ouvriers du textile, 25.500 ; bâtiment, 2.000; métallurgie, 1.300 ; ameublement, 1.300 ; roulage, 200 ; industries diverses, 4.500.

Les services publics fonctionnent normalement, à l'exception de l'ébouage et à l'usine à gaz, où l'on compte environ 140 grévistes.

La grève des ouvriers du gaz impose nécessairement des restrictions à la population, qui se trouve privée de chauffage et d'éclairage. La consommation du gaz ne pourra avoir lieu le soir, de sept heures et demie à neuf heures et demie. Seuls seront privilégiés ceux qui ont l'électricité.

Lundi matin, une réunion, qui a rassemblé 8.000 grévistes environ, a été tenue à la Maison du Peuple, rue de la Cité. Les délégués des divers Syndicats ont exposé la situation aux ouvriers et ouvrières.

Le calme se maintient en ville.

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, une trentaine de gendarmes à cheval sont arrivés à la caserne de la rue des Piats, où ils resteront en permanence prévision d'incidents.

D'autre part, des patrouilles d'agents cyclistes ont sillonné les rues pendant toute la journée. Jusqu'ici les lieux d'attractions n'ont pas été trop atteints par la grève. C'est ainsi qu'hier encore on a enregistré près de 10.000 entrées dans les théâtres, cirque, cinémas et skating.

L'EXTENSION DU MOUVEMENT A TOUTE LA CORPORATION TEXTILE ENVISAGÉE.

Paris, 29 mars. — Les délégués du syndicat textile du Nord ont assisté lundi après-midi à une réunion de la commission exécutive de la Fédération Nationale au cours de laquelle ont a discuté la question d'étendre le mouvement à toute la corporation, si les grévistes du Nord n'obtenaient pas satisfaction.

LES USINES EN RECONSTITUTION

Un de nos lecteurs nous prie de faire remarquer que la grève atteint le petit nombre d'ouvriers de tous corps de métiers qui sont occupés dans les usines en reconstitution.

Ceci, nous dit-il, ne devrait pas être, car arrêter la reconstitution, c'est apporter une entrave et un retard au réembauchage futur des nombreux ouvriers de ces usines.

UN RÉFÉRENDUM

Un autre de nos lecteurs, qui s'excuse de son peu d'ortographe et de sa mauvaise rédaction, nous écrit pour exprimer l'avis que « beaucoup d'ouvriers désirent, mais n'osent pas demander, le vote secret sur la reprise du travail désirée par 70 0/0 d'entre eux, et pour souhaiter qu'une loi rende obligatoire ce vote secret avant toute grève. »

La Grève du Textile à Lille

Répondant à l'appel des ouvriers de Roubaix-Tourcoing et conformément à la décision prise dimanche, beaucoup de tisseurs et fileurs de Lille, ont abandonné le travail lundi matin.

Il n'y a eu aucun trouble et le calme règne.

Le nombre des grévistes est d'environ 3.300

UNE REUNION A LA BOURSE DU TRAVAIL

1.800 grévistes environ se sont réunis à la Bourse du Travail. Au cours de la délibération, fut répété le point de vue des ouvriers du textile de Lille : abandonner une journée de paie en faveur des ouvriers de Roubaix et, si la grève devait être faite, ne la faire en tout cas que mercredi.

La réunion a été levée sans qu'un ordre du jour ait été pris. On a seulement décidé d'envoyer des délégués mardi aux patrons, dans chaque usine.

LES AUTRES GRÈVES

LES MINEURS D'ANZIN SE REMETTENT EN GREVE..

Les mineurs du bassin d'Anzin ont décidé, malgré les pourparlers engagés, de se remettre en grève lundi.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MARDI 30 MARS :

Aujourd'hui, saint Amédée ; demain, Mercredi-Saint.

90e jour de l'année.

Soleil : Lever, 6 h. 33; coucher, 19 h. 17.

Lune : Premier quartier du 27 mars. Pleine lune, le 3 avril.

Caisse d'épargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.

Ecole nationale des Arts industriels : Bibliothèques, ouvertes de 9 à 12 h. et de 14 à 20 h.

Union des Pères de famille nombreuse de Roubaix

Une réunion spécialement réservée aux Chefs de Famille, ayant de nombreux garçons, devant être prochainement appelés aux Armées, aura lieu, le mercredi 31 mars, à 11 heures, au siège de l'Association, 2, rue de la Gare. C'est par erreur que dans la convocation adressée à ce sujet aux membres de l'Association, il a été parlé des pères de famille, ayant ou ayant eu de nombreux enfants aux armées. Il s'agit au contraire de ceux qui sont susceptibles d'avoir leurs fils aux armées durant les années qui vont venir; et tous les pères de famille qui sont dans ce cas sont instamment priés d'assister à cette réunion qui a précisément pour but de prolonger durant le service militaire, auprès des jeunes soldats, les bonnes influences de la famille.

Au Ravitaillement

Tous les jours aux Halles, vente libre de :

Eau de Javel et brosses, beurre de Hollande demi-sel, 18 fr. le kilo; confitures assorties, en pots de verre, 1,40 le pot. — Beurre frais de Normandie, 16 fr. le kilo. Fromage de Hollande et Chester, 9 fr. le kilo. Œufs, 0,45 la pièce.

VIN ROUGE, 1.75 le litre

Mardi 30, de 8 à 11 h., 4e jaunes et vertes; — de 2 à 4 h., 3e jaunes et vertes.

POMMES DE TERRE (3 kil. par pers.), pour 1.15

Mardi 30, de 8 à 11 h., 15e jaunes et vertes. — De 2 à 4 h., 16e jaunes et vertes.

LES ALLOCATIONS AUX REFUGIÉS. — Paiement au service central des secours le mercredi 31 mars, dans l'ordre ci-après : Matin, de 8 à 11 heures, numéros 1 à 1.100; soir, de 2 à 4 h., numéros 1.001 à la fin, les Belges y compris.

LES SECOURS AUX ASSISTÉS continueront pour les 2e et 3e sections du groupe B, ancien bureau rue Pellart :

Mardi 30, à 8 h., 21.951 à 22.150; à 9 h., 22.151 à 22.450; à 10 h., 22.451 à 22.650; à 11 h. 22.651 à 22.850; à 2 h., 22.851 à 23.150; à 3 h., 23.151 à 23.550; à 4 h., 23.551 à 23.950.

Mercredi 31 mars : A 8 h., 23.951 à 24.300; à 9 heures, 24.301 à 24.550; à 10 h., 24.551 à 25.000; à 11 h., 25.001 à 25.550. — A 2 h., 25.551 à 25.850; à 3 h., 25.851 à 26.100; à 4 h., 26.101 à 26.350.

ASSEMBLEE GENERALE DU SYNDICATS DES EMPLOYES DE ROUBAIX-TOURCOING. — Dans l'assemblée générale de dimanche, les membres présents ont entendu, les rapports du secrétaire, sur la situation morale, celui du délégué à l'action, sur la grève de la Banque et celui du trésorier, sur la situation financière du syndicat. Les conclusions des rapporteurs ont été adoptées sans observations.

Il a été procédé à l'admission en bloc, des cinq cents nouveaux adhérents, depuis décembre dernier et à l'exclusion des quinze employés de banque n'ayant pas cessé le travail pendant la dernière grève.

M. Cordonnier, secrétaire, donne lecture d'une lettre de la Bourse du Travail, posant à nouveau la question de l'affiliation à la C. G. T. — M. Willot, président, déclare que, pour ne pas influencer l'Assemblée, le Conseil Syndical, ne donnera pas d'avis et s'en rapportera à l'opinion des syndiqués. Après une courte discussion, on met la question aux voix.

Par un vote secret, l'affiliation est repoussée par 373 voix contre 126. Il y a 7 bulletins blancs ou nuls.

Il est procédé à la réélection de M. Willot, président sortant, réélu à l'unanimité.

La cotisation syndicale est portée à 3 fr. par mois à partir d'avril.

La séance se termine par le vote d'un ordre du jour de sympathie et d'une subvention au profit des grévistes du textile de Roubaix-Tourcoing.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS. — Plusieurs lots de la tombola tirée dimanche, à l'Hippodrome, n'ont pas été réclamés : Couverture, n. 761 ; draps, n. 101 et 1195 ; boîte de saindoux, n. 681.

Si dans le délai de huit jours, ces lots ne sont pas retirés, ils resteront acquis à la « Fraternelle ».

UN VOL DE 3.100 FRANCS. — Un jeune homme de 24 ans, Marcel Dutrieux, demeurant rue d'Inkermann, a été mis en état d'arrestation lundi matin, par M. Barthouil, commissaire de police du premier arrondissement.

L'inculpé, se trouvant chez M. Alexandre Desmedt, mercier, rue de Sébastopol, 97, avait profité d'un moment d'inattention pour enlever du portefeuille de M. Desmedt ladite somme. Au moment de son arrestation, le jeune homme était encore en possession d'une somme de 1.800 fr. environ.

FUTAILLES. Achat fûts vides en tous genres. L. Vandeputte, 122, boulevard de Metz. 288-1

WATTRELOS

UN SUICIDE, RUE VALLON. — Dans la nuit de samedi à dimanche, une ménagère, Adèle Cottenguie, épouse Soete, 53 ans, demeurant 3, rue Vallon, s'est donné la mort en se jetant dans un puits. Neurasthénique depuis un certain temps, elle s'était levée à plusieurs reprises au cours de la nuit. Sa fille et son mari, l'ayant surprise errant dans la cour, vers trois heures du matin, la ramenèrent. Une heure plus tard, Mme Soete, trompant la surveillance dont elle était l'objet, s'enfuit de nouveau. Sa famille la rechercha aussitôt, mais déjà, l'infortunée s'était précipitée dans la citerne du jardin. Apercevant le châle de sa femme sur la margelle, M. Soete se mit en devoir de la retirer et y parvint aussitôt, mais ne retira qu'un cadavre. M. le docteur Maillard, appelé d'urgence, a fait les constatations d'usage, mais n'a pu que constater le décès de Mme Soete.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MARDI 30 MARS :

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 2 à 4 h.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public : de 10 h. à midi et de 2 à 4 h.

Service des dommages de guerre : Réception des dossiers à la Mairie : de 8 h. 30 à midi, numéros 2.501 à 3.000; de 2 à 6 h., numéros 3.001 à 3.500 (retardataires).

Secours de chômage : Hospices, rue d'Havré : Réfugiés, de 8 h. 30 à 11 h. 30, numéros 1 à 1.700.

Théâtre municipal : Grande représentation de gala au bénéfice et les adieux de la troupe. Rideau à 20 h.

AU RAVITAILLEMENT

VENTE DE VIN ROUGE (Conditionnement, place Sébastopol). — Le mardi 30 mars 1920, un litre par personne, pour 1 fr. 75 :

Secteur 2 : cartes grises, numéros pairs, de 8 à 9 heures; impairs, de 9 à 10 h.; cartes roses, numéros pairs, de 10 à 11 h.; impairs, de 11 à 12 h.

Secteur 3 : cartes grises, numéros pairs, de 2 à 3 heures; impairs, de 3 à 4 h.; cartes roses, numéros pairs, de 4 à 5 h.; impairs, de 5 à 6 h.

UNE DISTRIBUTION AUX CULTIVATEURS DU BETAIL RESTITUE PAR L'ALLEMAGNE. — La commission de répartition du bétail restitué par l'Allemagne a attribué à la ville de Tourcoing 18 juments ou pouliches; 170 vaches ou génisses.

La distribution de ces animaux sera faite par la commission communale, présidée par le Maire, et aura lieu prochainement par voie de tirage au sort.

UNE ASSEMBLEE GENERALE DU SYNDICAT DES CABARETIERS ET DEBITANTS DE BOISSONS, aura lieu le mercredi 31 mars, à 6 heures et demie du soir, (heure militaire), au siège : café du Centre, Place de la République.

LILLE

MORT SUBITE A LONDRES DE M. LOUIS GUERIN, ANCIEN PRESIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE. ... M. Louis Guérin, ancien président de la Chambre de commerce de Lille, qui se trouvait à Londres pour la session du Conseil du bureau international du travail, où il siégeait en qualité de membre patron, pour la France, est mort subitement hier pendant qu'il rendait visite à des amis. M. Guérin était âgé de 70 ans.

LE RECORD DES MARIAGES sera détenu le samedi 3 avril, par la Mairie de Lille, où 218 couples se présenteront.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — Chorale Notre-Dame. — Mercredi 31, répétition générale à 20 h. 30. — Jeudi 1er avril, à 19 h. 45, exécution du « Stabat » à l'église Notre-Dame (tribune).

—— Association Amicale et Professionnelle des Contremaîtres et Surveillants du Textile. — Mardi 30 mars, à 18 h., réunion générale de toutes les corporations de Roubaix, au Café des Sports, 1, rue du Moulin, Roubaix.

TOURCOING. — Chambre syndicale de l'Alimentation. — La réunion générale aura lieu mardi 30 mars 1920, à 8 h. soir Très urgent. — Ordre du jour : Compte-rendu du Congrès de Lille, avec le concours assuré du camarade Vanhuyssé, de Roubaix. Sujets très importants.

—— Association Amicale et Professionnelle des Contremaîtres et Surveillants du Textile. — Mardi 30, à 18 h., réunion générale de toutes les corporations de Tourcoing, au siège, 38, boulevard Gambetta. Tél.

BELGIQUE

TOURNAI

SOLDAT NOYÉ. — On a retiré, lundi matin, de l'Escaut, quai Saint-Brice, le cadavre d'un soldat anglais, qui a été conduit à la morgue du cimetière du Sud, par les soins de la police.

DANS L'ENSEIGNEMENT. — Mlle Lescrenier, régente à l'Ecole normale de Tournai, est nommée en la même qualité à l'Ecole normale de Leuze.

Mlle Lagneau, régente intérimaire à l'Ecole normale de Tournai, est nommée à titre définitif.